

Instructions de candidature au programme Affordable Connectivity (formulaire FCC 5645)

Page 1 : À propos du programme Affordable Connectivity

Le programme Affordable Connectivity (ACP, Affordable Connectivity Program) est un programme du gouvernement fédéral qui offre une réduction mensuelle de 30 \$ (non tribale) ou de 75 \$ (tribale) sur les services Internet et, lorsque les fournisseurs Internet participant au programme le permettent, une réduction unique sur un appareil connecté pour les consommateurs à faible niveau de revenu éligibles. Le programme ACP offre une réduction Internet mensuelle sur un appareil connecté par foyer.

Règles

Si vous êtes éligible, votre foyer peut bénéficier d'une allocation ACP mensuelle allant jusqu'à 30 \$ pour couvrir le coût de votre service Internet, et jusqu'à 75 \$ sur les terres tribales éligibles. Dans le cadre du programme, votre fournisseur Internet peut également offrir une prestation unique allant jusqu'à 100 \$ pour un ordinateur de bureau, une tablette ou un ordinateur portable connectés à Internet, avec une participation de votre part comprise entre 10 \$ et 50 \$.

Votre foyer ne peut recevoir l'allocation ACP que d'un seul fournisseur. Vous n'êtes autorisé à recevoir qu'une seule allocation ACP par foyer, et **non par personne**.

Le programme Affordable Connectivity est distinct du programme Lifeline de la FCC. Si votre foyer est éligible aux deux programmes, vous pouvez demander et recevoir les deux allocations pour le même service ou pour des services différents. Par exemple, l'allocation Lifeline peut s'appliquer à un service mobile et l'allocation ACP à un service Internet de votre domicile. Les allocations Lifeline et ACP peuvent également s'appliquer à un seul service Internet du même fournisseur.

Si vous n'êtes plus éligible à l'allocation ACP (par exemple, votre revenu dépasse le niveau de revenu ou vous ne participez plus à un programme d'admission à des prestations), vous devez en informer votre fournisseur Internet ACP ou l'administrateur ACP dans un délai de 30 jours.

Remarque : Les fournisseurs Internet doivent également répondre à certains critères pour participer au programme ACP. Demandez à votre fournisseur s'il participe à ce programme. Si vous recherchez un fournisseur Internet, rendez-vous sur la page [Fournisseurs proches de moi](#) pour trouver un fournisseur Internet proche de vous participant au programme.

Qu'est-ce qu'un foyer ?

Un foyer constitue un groupe de personnes vivant ensemble et partageant leurs revenus et leurs dépenses (même s'il n'existe pas de lien de parenté entre elles). Remplissez la [fiche foyer ACP](#) pour déterminer si plusieurs foyers éligibles se trouvent à votre adresse. Si plusieurs personnes de votre foyer participent au programme ACP, vous enfreignez le règlement de la FCC et perdrez votre allocation.

Ne versez pas votre allocation à une autre personne

L'allocation ACP n'est pas transférable. Vous ne pouvez pas verser votre allocation à une autre personne, même si celle-ci est éligible au programme ACP.

Soyez honnête sur ce formulaire

Vous devez indiquer des informations précises et vraies sur le formulaire et sur tous les formulaires ou questionnaires liés au programme APC. Si vous indiquez des informations fausses ou frauduleuses, vous perdrez votre allocation (vous serez désabonné et exclu du programme) et le gouvernement des États-Unis sera susceptible d'intenter des actions en justice contre vous. Ces actions peuvent inclure (sans s'y limiter) des amendes ou une peine de prison.

Il se peut que vous deviez produire d'autres documents

Si l'administrateur ACP n'est pas en mesure d'établir que vous, ou une personne de votre foyer, êtes éligible en vérifiant les ressources électroniques disponibles (y compris les bases de données d'éligibilité des partenaires d'agence gouvernementale de la FCC), vous devrez peut-être fournir des documents supplémentaires. Par exemple, vous devrez peut-être fournir un document officiel prouvant votre participation à un programme d'aide gouvernementale d'admission, vos revenus ou votre identité. Au moment d'envoyer votre demande, veuillez inclure des copies de vos justificatifs pour accélérer le traitement.

Comment postuler

Pour postuler au programme Affordable Connectivity, remplissez les sections requises de ce formulaire, apposez vos initiales à chaque déclaration d'accord et signez sur la page 7. Vous pouvez également postuler en ligne à l'adresse AffordableConnectivity.gov pour que votre demande soit traitée au plus vite.

Postez le formulaire à cette adresse :

USAC

ACP Support Center

P.O. Box 7081

London, KY 40742

Page 2 : Vos informations

Sauf indication contraire, tous les champs sont obligatoires. Ne remplissez ce formulaire qu'en LETTRES MAJUSCULES et en noir.

1. **Quel est votre nom légal complet ?** Entrez votre prénom sur la première ligne, votre deuxième prénom (facultatif) sur la deuxième ligne dans le premier groupe de cases, et votre nom sur la troisième ligne. Incluez les suffixes (facultatif) sur la deuxième ligne dans le deuxième groupe de cases. Utilisez le nom légal complet que vous utilisez sur les documents officiels. N'utilisez pas de pseudonyme.
2. **Quel est votre numéro de téléphone ?** Entrez votre numéro de téléphone, si vous en avez un.
3. **Quelle est votre date de naissance ?** Entrez votre mois, jour et année de naissance dans cet ordre.
4. **Quelle est votre adresse e-mail ?** Si vous disposez d'une adresse e-mail, indiquez-la ici. Il est recommandé d'indiquer une adresse e-mail, car l'USAC pourra ainsi vous tenir au

courant du statut de votre candidature.

5. **Vérification d'identité.** Veuillez sélectionner **l'un** des moyens suivants pour vérifier votre identité.
- a. **Numéro de sécurité sociale.** Si vous souhaitez prouver votre identité à l'aide de votre numéro de sécurité sociale, cochez la case située à gauche de cette sous-section et entrez les quatre derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale (SSN4) dans l'espace prévu à cet effet immédiatement en dessous. **Notez que les numéros de sécurité sociale ne sont pas obligatoires pour participer au programme Affordable Connectivity, mais ils nous permettent de traiter les candidatures au plus vite.**
- OU**
- b. **Numéro d'appartenance tribale.** Si vous souhaitez prouver votre identité à l'aide de votre numéro d'appartenance tribale, cochez la case située à gauche de cette sous-section et entrez le numéro dans l'espace prévu à cet effet immédiatement en dessous.
- OU**
- c. **Autre moyen d'identification.** Si vous souhaitez prouver votre identité par un autre moyen (par exemple, permis de conduire, identifiant militaire, passeport, numéro d'identification fiscale individuel (ITIN, Individual Taxpayer Identification Number) ou autre numéro d'identification administrative), cochez la case située à gauche de cette sous-section et sélectionnez la case associée à la catégorie correspondante ci-dessous. Veuillez joindre à votre candidature une copie numérisée ou une photo de votre document d'identification.

Permis de conduire

Identifiant militaire

Passeport

Numéro d'identification fiscale individuel

(ITIN, Individual Taxpayer Identification Number)

ou autre numéro d'identification administrative

Page 3 : Vos informations (suite)

6. **Quelle est l'adresse de votre domicile ?** Saisissez l'adresse de votre domicile. Il doit s'agir de l'adresse à laquelle vous recevrez le service et non d'une boîte postale. Indiquez votre numéro de rue et le nom de votre rue sur la première ligne, le numéro de votre appartement ou unité (le cas échéant) sur la deuxième ligne dans le premier groupe de cases, le nom de votre ville sur la deuxième ligne dans le deuxième groupe de cases, l'abréviation de votre État sur la troisième ligne dans le premier groupe de cases, et votre code postal sur la troisième ligne dans le deuxième groupe de cases. En cas de déménagement, vous devez communiquer votre nouvelle adresse à votre fournisseur Internet dans un délai de 30 jours.
7. **S'agit-il d'une adresse temporaire ?** Cochez oui ou non.
8. **Si vous résidez sur des terres tribales éligibles,** cochez la case de la question 8. Selon les règles ACP, les terres tribales incluent les réserves indiennes reconnues pas le gouvernement fédéral, Pueblo ou colonie, y compris les anciennes réserves de l'Oklahoma ; les communautés autochtones de l'Alaska conformément à l'Alaska Native Claims Settlement Act (85 Stat. 688) ; les attributions indiennes ; les terres natales hawaïennes - zones détenues en fiducie pour les natifs d'Hawaï par l'État d'Hawaï, conformément au Hawaiian Homes Commission Act, 1920 (9 juillet 1921, 42 Stat. 108, et la suite, tel qu'amendé) ; et les terres désignées en tant que telles

par la FCC conformément au processus de désignation dans les règles du programme Lifeline de la FCC. Vous trouverez une carte des terres tribales éligibles sur le site Web de l'USAC : https://www.affordableconnectivity.gov/wp-content/uploads/acp/documents/fcc_tribal_lands_map.pdf

9. **Quelle est votre adresse postale ?** N'entrez votre adresse postale que si elle est différente de l'adresse de votre domicile. Indiquez votre numéro de rue et le nom de votre rue sur la première ligne, le numéro de votre appartement ou unité (le cas échéant) sur la deuxième ligne dans le premier groupe de cases, le nom de votre ville sur la deuxième ligne dans le deuxième groupe de cases, l'abréviation de votre État sur la troisième ligne dans le premier groupe de cases, et votre code postal sur la troisième ligne dans le deuxième groupe de cases.

Page 4 : Personne éligible à l'allocation

10. Ne remplissez cette section que si vous êtes éligible via un enfant ou une personne à charge. Si vous êtes éligible via un enfant ou une personne à charge, cochez la case pour indiquer que vous êtes éligible via une personne éligible à l'allocation (BQP, Benefit Qualifying Person). Cochez cette case si vous postulez sur la base d'une participation d'étudiant mineur actuelle à un programme de petit-déjeuner ou de déjeuner gratuit ou à prix réduit, d'une fréquentation d'une école CEP (Community Eligibility Provision) ou de la réception par un mineur de sa propre allocation Special Supplemental Nutrition Program pour femmes, nourrissons et enfants.
11. **Quel est son nom légal complet ?** Entrez le nom légal complet de l'enfant ou de la personne à charge. Entrez le prénom sur la première ligne, le deuxième prénom (facultatif) sur la deuxième ligne dans le premier groupe de cases, et le nom sur la troisième ligne. Incluez les suffixes (facultatif) sur la deuxième ligne dans le deuxième groupe de cases. Le nom de la personne éligible à l'allocation ne doit pas être le même que celui du postulant et doit correspondre au nom figurant sur la documentation prouvant la participation au programme d'admission à des prestations.
12. **Quelle est sa date de naissance ?** Entrez sa date de naissance (mois, jour et année) dans cet ordre.
13. **Vérification d'identité.** Veuillez sélectionner **l'un** des moyens suivants pour vérifier l'identité de votre enfant ou personne à charge.
- a. **Numéro de sécurité sociale.** Si vous souhaitez prouver son identité à l'aide de son numéro de sécurité sociale, cochez la case située à gauche de cette sous-section et entrez les quatre derniers chiffres de son numéro de sécurité sociale (SSN4) dans l'espace prévu à cet effet immédiatement en dessous. **Notez que les numéros de sécurité sociale ne sont pas obligatoires pour participer au programme Affordable Connectivity, mais ils nous permettent de traiter les candidatures au plus vite.**
OU
 - b. **Numéro d'appartenance tribale.** Si vous souhaitez prouver votre identité à l'aide de son numéro d'appartenance tribale, cochez la case située à gauche de cette sous-section et entrez le numéro dans l'espace prévu à cet effet immédiatement en dessous.
OU
 - c. **Autre moyen d'identification.** Si vous souhaitez prouver son identité par un autre moyen (par exemple, permis de conduire, identifiant militaire, passeport, numéro d'identification fiscale individuel (ITIN, Individual Taxpayer Identification Number) ou autre numéro d'identification administrative), cochez la case située à gauche de cette sous-section et sélectionnez la case associée à la catégorie correspondante ci-dessous. Veuillez joindre à votre candidature une copie numérisée ou une photo de son

document d'identification.

Permis de conduire

Identifiant militaire

Passeport

Numéro d'identification fiscale individuel

(ITIN, Individual Taxpayer Identification Number)

ou autre numéro d'identification administrative

Page 5. Éligibilité au programme ACP

Remplissez cette section pour montrer que vous, votre personne à charge ou une personne de votre foyer êtes éligible au programme ACP. Vous pouvez être éligible via certains programmes d'aide gouvernementale ou via votre revenu (vous n'avez pas besoin d'être éligible via les deux). Avant de poster ce formulaire, joignez une copie des documents prouvant que vous participez à l'un des programmes que vous avez sélectionnés ou que vous êtes éligible de par votre revenu. Vous trouverez une liste des documents acceptables sur le [site Web ACP](#). **Ne communiquez pas de documents originaux.**

14. **Être éligible via un programme d'aide gouvernementale.** Cochez la case correspondant à chaque programme auquel vous ou une personne de votre foyer participez :

- a. Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP ou encore Food Stamps)
- b. Supplemental Security Income (SSI)
- c. Medicaid
- d. Federal Public Housing Assistance (FPHA)
- e. Programmes de pension d'ancien combattant ou de prestation de survivant
- f. Federal Pell Grant de l'année de financement en cours
- g. Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants, and Children (WIC)
- h. Programme de déjeuner à l'école gratuit et à prix réduit ou programme de petits-déjeuner à l'école, ou inscription dans une école avec repas gratuits pour les collectivités éligibles. Si vous choisissez cette option, entrez le nom de votre école, votre district scolaire et votre État.

Programmes spécifiques tribaux

- i. Bureau des affaires indiennes (BIA, Bureau of Indian Affairs) Aide générale
- j. Aide temporaire tribale pour les familles vivant dans le besoin (Tribal TANF, Tribal Temporary Assistance for Needy Families)
- k. Programme de distribution de nourriture dans les réserves indiennes (FDPIR, Food Distribution Program on Indian Reservations)
- l. Avantage tribal (uniquement les foyers répondant à la norme éligible de revenu)

OU

Page 6. Éligibilité au programme ACP (suite)

Être éligible via les revenus du foyer : Si vous pensez être éligible au programme ACP via votre revenu, répondez aux questions 15 et 16. Vous êtes éligible de par le revenu si votre revenu se situe à 200 % ou en dessous des lignes directrices fédérales sur la pauvreté. Les lignes directrices fédérales sur la pauvreté sont généralement mises à jour chaque année à la fin du mois de janvier.

15. **Vous compris, combien de personnes votre foyer compte-t-il ?** Cochez la case correspondant au nombre correct.
16. **Votre revenu est-il identique ou inférieur au montant indiqué pour votre État et la taille de foyer ?** Pour trouver le seuil de revenu de votre État, suivez la ligne partant de votre numéro de foyer afin d'obtenir les limites de revenu du programme ACP. Cochez « oui » ou « non » pour indiquer si votre revenu est égal ou inférieur au montant indiqué. La première colonne correspond aux foyers situés dans les 48 États du sud, dans DC et les territoires. La deuxième colonne correspond à la limite de revenu de l'Alaska et la troisième colonne à Hawaï.

Page 7 : Accords et signature

Apposez vos initiales en regard de chaque case pour accepter la déclaration, puis signez et datez le formulaire. **Si vous n'apposez pas vos initiales à chaque déclaration, votre candidature ne sera pas considérée comme entière.**

J'atteste, sous peine de parjure, les déclarations suivantes :

17. Je (ou ma personne à charge ou une autre personne de mon foyer) reçois actuellement des allocations du ou des programmes gouvernementaux répertoriés sur ce formulaire ou le revenu annuel de mon foyer se situe à 200 % ou en dessous des lignes directrices fédérales sur la pauvreté (le montant indiqué dans le tableau Lignes directrices fédérales sur la pauvreté ci-dessous).
18. En cas de déménagement, j'accepte de communiquer ma nouvelle adresse à mon fournisseur Internet dans un délai de 30 jours.
19. Je comprends que je suis tenu d'avertir mon fournisseur Internet dans un délai de 30 jours si je ne suis plus éligible au programme ACP, y compris :
 - 1) Je, ou la personne de mon foyer qui est éligible, ne suis plus éligible via un programme ou revenu gouvernemental.
 - 2) Je, ou une personne de mon foyer, reçois plusieurs allocations ACP.
20. Je sais que mon foyer ne peut recevoir qu'une seule allocation ACP et, à ma connaissance, mon foyer ne touche qu'une seule allocation ACP. Je comprends que je ne peux recevoir qu'un seul appareil (ordinateur de bureau, tablette ou ordinateur portable) connecté via le programme ACP, même si je change de fournisseur ACP.
21. J'accepte que toutes les informations fournies sur ce formulaire soient collectées, utilisées, partagées et conservées dans le but de demander et/ou recevoir l'allocation ACP. Je comprends que si ces informations ne sont pas communiquées à l'administrateur du programme, je ne pourrai pas bénéficier d'une allocation ACP. Si la loi de mon État ou mon gouvernement tribal l'exige, j'accepte que le gouvernement de mon État ou tribal communique des informations sur mes allocations à l'administrateur ACP dans le cadre d'un programme d'admission. Les

informations communiquées par le gouvernement de mon État ou tribal ne seront utilisées que pour déterminer si je suis éligible à une allocation ACP.

22. Pour mon foyer, j'affirme et je comprends que le programme ACP est une subvention gouvernementale fédérale qui diminue la facture de mon service d'accès haut débit à Internet et qu'une fois ce programme terminé, mon foyer sera sujet aux tarifs généraux sans réduction et aux conditions d'utilisation du fournisseur s'il reste abonné au service.
23. À ma connaissance, toutes les réponses et attestations fournies sur ce formulaire sont vraies et correctes.
24. Je sais que le fait de fournir des informations volontairement fausses ou frauduleuses pour toucher des allocations ACP est puni par la loi et peut se traduire par des amendes, une peine d'emprisonnement, un désabonnement ou une exclusion du programme.
La certification ci-dessous s'applique à tous les consommateurs et est nécessaire au traitement de votre demande.
25. J'ai dit la vérité quant à être ou non un résident de terres tribales, tel que défini dans la section Vos informations de ce formulaire.
26. **Signature** : Veuillez signer le formulaire.
27. **Date** : Entrez la date d'aujourd'hui.

Page 8. Informations sur le représentant et loi sur la protection des renseignements personnels

Ne répondez que si un représentant soumet ce formulaire. Un représentant (agent de fournisseur Internet, partenaire de l'État et tribal, etc.) qui aide le consommateur à postuler doit s'enregistrer dans la base de données de redevabilité du représentant et doit entrer son numéro d'identification dans cette section.

28. **Quel est votre numéro d'identification de représentant ?** Un représentant qui soumet ce formulaire doit entrer son numéro d'identification tel qu'enregistré dans la base de données de redevabilité du représentant.

En fournissant un numéro de téléphone, vous acceptez que, pour les rappels et les mises à jour importantes sur votre allocation ACP, l'USAC vous contacte à ce numéro via un message vocal ou un SMS artificiel ou pré-enregistré. Pour les SMS, les tarifs des messages et des données s'appliquent. Envoyez STOP par SMS pour mettre fin aux messages.

Pour toute question, veuillez contacter Universal Service Administrative Company

Site Web : AffordableConnectivity.gov

Numéro de téléphone : Appelez le centre d'assistance ACP au 1-877-384-2575

E-mail : ACPSupport@usac.org

Comment le programme ACP protège-t-il les consommateurs ?

Les règles protègent les bénéficiaires du programme Affordable Connectivity en :

- permettant aux consommateurs de choisir le forfait répondant le mieux à leurs besoins (y compris un forfait dont ils bénéficient peut-être déjà) ;
- s'assurant que les consommateurs ont accès à des services Internet pris en charge quel que soit leur statut de crédit ;
- Interdisant aux fournisseurs d'empêcher les consommateurs présentant des arriérés de

- paiement ou des dettes de s'abonner au programme ;
- Empêchant les consommateurs de devoir accepter de force des forfaits plus coûteux ou de qualité inférieure afin de toucher l'allocation ACP ;
- Réduisant les risques de mauvaise surprise sur les factures ou autres dommages financiers ;
- Permettant aux bénéficiaires de l'allocation ACP de changer de fournisseur ou d'offre de services Internet ; et
- Mettant à disposition un processus FCC dédié pour les réclamations liées au programme ACP à l'adresse <https://consumercomplaints.fcc.gov>.

Loi sur la protection des renseignements personnels

Cette loi sur la protection des renseignements personnels explique comment nous utiliserons les informations personnelles que vous indiquez sur ce formulaire.

La loi sur la protection des renseignements personnels est une loi qui oblige la Federal Communications Commission (FCC) et l'Universal Service Administrative Company (USAC) à expliquer pourquoi nous demandons aux consommateurs des renseignements personnels et ce que nous ferons de ces renseignements une fois que nous les aurons collectés.

Autorité : 47 U.S.C. §254 ; 47 U.S.C. §1752 ; 47 CFR partie 54, sous-parties E et R.

Objectif : Nous collectons ces informations personnelles afin de pouvoir vérifier votre identité et que vous êtes éligible au programme Lifeline ou un programme similaire utilisant le revenu ou la participation du consommateur à certains programmes d'allocations gouvernementales en tant que critères d'éligibilité (par exemple, le programme Affordable Connectivity). Nous consultons, gérons et utilisons vos informations personnelles selon la manière décrite dans le SORN (System of Records Notice) du programme Lifeline, FCC/WCB-1, et le SORN du programme Affordable Connectivity, anciennement SORN du programme Emergency Broadband Benefit, FCC/WCB-3, chacun disponible sur <https://www.fcc.gov/managing-director/privacy-transparency/privacy-act-information#systems/>.

Utilisations standard : Il se peut qu'à des fins spécifiques nous communiquions les informations personnelles que vous indiquez sur ce formulaire à d'autres parties, telles que les suivantes :

- Des sous-traitants qui nous aident à faire fonctionner le programme Lifeline et les programmes similaires utilisant le revenu ou la participation du consommateur à certains programmes d'allocations gouvernementales en tant que critères d'éligibilité (par exemple, le programme Affordable Connectivity) ;
- D'autres agences gouvernementales fédérales et d'État et tribales qui nous aident à déterminer votre éligibilité au programme Lifeline et à des programmes similaires utilisant le revenu ou la participation du consommateur à certains programmes d'allocations gouvernementales en tant que critères d'éligibilité (par exemple, le programme Affordable Connectivity) ;
- Des sociétés de télécommunications et des fournisseurs Internet haut débit qui fournissent votre service Lifeline et votre service dans le cadre d'un programme similaire utilisant le revenu ou la participation du consommateur à certains programmes d'allocations fédérales en tant que critères d'éligibilité (par exemple, le programme Affordable Connectivity) ;
- D'autres agences fédérales ou d'autres organismes administratifs ou juridictionnels devant lesquels la FCC est autorisée à apparaître ;
- Les agences, les entités et les personnes appropriées lorsque la FCC pense ou a établi qu'une fuite d'informations a eu lieu ; et
- Les autorités chargées de l'application de la loi et autres responsables examinant les violations

potentielles des règles du programme Lifeline et autre programme.

Une liste complète des méthodes selon lesquelles nous pouvons utiliser vos informations est publiée dans le SORN du programme Lifeline et le SORN du programme Affordable Connectivity (anciennement SORN du programme Emergency Broadband Benefit) décrits dans le paragraphe « Objectif » de cette déclaration.

Divulgateion : Vous n'êtes pas tenu de fournir les informations que nous réclamons, mais si vous ne le faites pas, vous ne serez pas éligible aux services Lifeline en vertu des règles du programme Lifeline, 47 C.F.R. partie 54, sous-partie E, ou aux allocations en vertu des règles du programme Affordable Connectivity, 47 C.F.R. partie 54, sous-parties R.